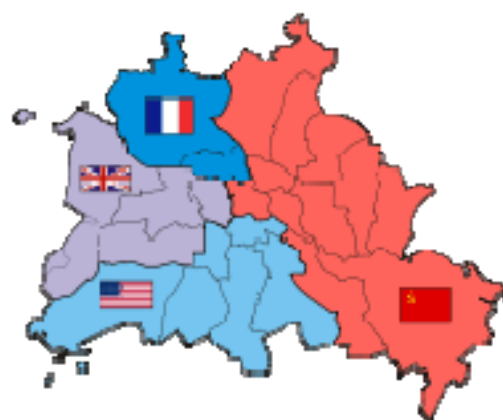


# 1945 – 1999: de la Zone Française d'Occupation (Z.F.O.) aux Forces Françaises Stationnées en Allemagne (F.F.S.A.)

Dans le communiqué final de la Conférence de Yalta, réunissant : URSS – USA – Angleterre et France, « un Territoire d'Occupation en Allemagne - T.O.A. » est attribué à la France. Il regroupe deux zones près des frontières françaises, et un secteur de Berlin. La France récupère aussi un « droit » sur la Sarre occupée.



Le secteur français de Berlin.

## Les zones d'Occupation en Allemagne.

Dès que les troupes alliées occupent l'Allemagne, les opérateurs « radios » militaires commencent à trafiquer, sur les bandes « amateurs », avec les radioamateurs ré-autorisés dans les pays libérés, ou bien dans le cadre des transmissions militaires du réseau des stations « XA ». En France, l'émission d'amateur est rétablie le 1<sup>er</sup> décembre 1946.

Le « Haut Commandement » des Armées Alliées attribue les indicatifs des séries suivantes, pour les différentes zones d'occupation :

- « D2AA à D2XZ » pour la zone britannique,
- « D4AAA à D4AHZ » pour la zone américaine,
- « D5AA à D5XZ » pour la zone française.



Aucun indicatif ne sera attribué en zone soviétique...